

Le bulletin d'information et de liaison de la Fédération des OSBL d'Habitation de Montréal

Bulletin trimestriel

Automne 2009

Numéro XXXVI

Numéro spécial Élections Municipales

Édito :

Prenez le pouvoir qui est le vôtre ! 1

Entrevue avec M. Richard Bergeron, Projet Montréal 2

Entrevue avec Mme Louise Harel, Vision Montréal 3

Entrevue avec Mme Louise O'Sullivan, Parti Montréal Ville-Marie 4

Entrevue avec M. Gérald Tremblay, Union Montréal 5

Suggestions de questions à poser aux candidat-e-s 6

Les élections municipales : mode d'emploi 6

Éditorial :

Prenez le pouvoir qui est le vôtre !

Une très grande majorité de citoyen-ne-s et de groupes communautaires dénoncent de plus en plus le déficit démocratique et le net recul de l'implication citoyenne au sein des différentes structures. Cela a fait en sorte qu'il y ait davantage de sièges réservés et nommés par le politique au détriment de la société civile. Voilà pourquoi nous parlons de *« pouvoir qui nous revient »* en cette période d'élection municipale. Cependant, prendre le *« pouvoir qui nous revient »* ne se situe pas uniquement dans l'exercice du vote. Il se situe également dans notre implication tout au long de la campagne, tant vis-à-vis des partis que des candidats de notre arrondissement. Nous pouvons présenter notre bilan et faire pression pour que ce que nous considérons comme prioritaire soit à l'ordre du jour de cette élection.

En tant que fédération, nous nous sommes donc fait un devoir de rencontrer les 4 principaux et principales candidat-e-s à la mairie de Montréal afin qu'ils ou elles puissent exprimer leur points de vue sur la question du logement, de son développement, de la mixité sociale et, bien sûr, toute la question de l'itinérance et de la pauvreté. Le FOHM'VOIR de la rentrée est, non seulement un outil d'information, mais également un outil d'animation auprès des locataires, permettant ainsi de mieux cerner les enjeux autour du logement et ce, à l'aide des différentes positions que vous retrouverez dans ce bulletin.

À partir des enjeux dégagés par votre corporation et les locataires, il serait intéressant d'interroger les candidat-e-s se présentant dans votre arrondissement sur ces enjeux versus les orientations prises par leur parti.

Quelques enjeux

Nous constatons que le logement est, certes, une priorité pour tous, mais nous sommes encore loin de la reconnaissance du logement comme un droit. Le danger de voir la santé accaparer le développement du logement social et communautaire demeure d'actualité et il ne semble pas que cette question soit à l'ordre du jour des différents partis.

Le logement social devrait-il être la réponse au manque de places d'hébergement du système de santé ?

Devra t-on avoir une problématique de santé pour avoir accès à un logement social et communautaire ?

En ce qui a trait à l'itinérance, le logement occupe une place importante au niveau des actions à entreprendre mais il serait dangereux de prétendre qu'il en est l'unique réponse. La Politique en itinérance amène un vision beaucoup plus complète de la problématique en permettant ainsi de dégager les valeurs et principes d'intervention qui guideront les actions à mettre en place.

Pour terminer, nous tenons à souligner l'importance de voir tous les arrondissements répondre présents dans le développement du logement social et communautaire.

En ce qui a trait à la mixité sociale, les promoteurs qui ne répondront pas présents à la stratégie d'inclusion ou les arrondissements qui ne développeront pas de logements sociaux et communautaires seront-ils pénalisés ? Cela permettra t-il vraiment un développement harmonieux des quartiers ? N'est-ce pas une porte ouverte à l'implantation de logements sociaux et communautaires là où le politique le veut et non là où le besoin est ?

Finalement, quel rôle la Ville pourrait jouer dans un contexte de spéculation pour supporter les groupes dans leur développement. Nous avons une partie de la patinoire : **Faisons plus que voter, exerçons notre droit de parole !**

Élections Municipales :

Entrevue avec Richard Bergeron, du parti Projet Montréal



Quelle est votre vision du logement social et communautaire et quels sont vos engagements en la matière ? Le concept de ville est basé sur deux piliers : le logement et le transport. À partir de ces derniers vont se structurer des fonctions complémentaires : consommer, se former et travailler. Le logement social ne doit pas être traité ou analysé indépendamment des autres besoins de la Ville.

Dans notre programme, nous nous engageons à investir dans le logement social en finançant adéquatement la remise en état du parc de logements sociaux qui appartient à la Ville de Montréal. En plus de maintenir le parc immobilier actuel, nous allons construire de nouveaux logements et demanderons à Québec d'augmenter ses investissements provinciaux dans ce domaine. Grosso modo, [pendant notre 1er mandat], nous allons faire une opération 21 000 logements : 5 000 logements sociaux, 5 000 logements abordables, 10 000 logements familiaux et 1000 unités socialisées.

Nous allons aussi créer un Fonds du logement social et abordable qui sera dédié à la construction de logements pour les ménages à faible revenu ainsi que pour les personnes aux besoins spéciaux comme les itinérants, les personnes âgées, les personnes à mobilité réduite. Il reste que la notion d'*abordabilité* doit être discutée car je me demande pour qui les logements sont véritablement abordables. Enfin, nous allons construire annuellement 1 500 unités via l'obligation faite aux promoteurs d'intégrer à leurs projets au moins 25 % de logements sociaux et abordables et en réservant les terrains publics vacants de Montréal à la construction de logements sociaux et abordables écologiques.

Quel rôle spécifique pourrait jouer la grande Ville pour favoriser le développement de logement communautaire dans tous les arrondissements de l'île ? Allez-vous « donner des dents » à la stratégie d'inclusion qui, à ce jour, n'est qu'incitative ? Je suis profondément anti-ghettos. Je vise donc à assurer la mixité sociale des quartiers en réalisant un cadre de vie accessible aux personnes seules, aux aînés et aux jeunes familles. Les tenures des logements seront variées : il y aura du privé, des OSBL et des COOPS.

Je suis membre de la commission du développement urbain et du transport. C'est là que, chaque année, nous faisons le bilan de la stratégie d'inclusion, et, chaque fois, je produis un rapport où j'affirme que tant que la stratégie d'inclusion ne sera pas obligatoire, elle restera du *bobard*. Si la Ville détient un levier pour forcer un promoteur à adhérer à la stratégie d'inclusion, c'est bien le changement de zonage : la Ville peut forcer le promoteur à se lier à la stratégie d'inclusion. Ce qui est injuste, c'est qu'elle oblige certains promoteurs [à se plier à la stratégie d'inclusion] et pas d'autres. Et même parmi ceux qui requièrent des changement de zonage, si c'est un ami du régime, par exemple le projet de l'Hôtel Gare Viger, on va accorder tous les changements de zonage, les dérogations et appuyer leurs demandes. Autrement dit, on va leur dérouler le tapis rouge...

Enfin, notre programme prévoit d'instaurer le zonage d'inclusion en mettant en place une réglementation municipale qui exige des promoteurs privés l'inclusion d'au moins 25 % de logements sociaux et abordables à leurs projets. Les promoteurs qui préfèrent se soustraire à cette obligation verseront au Fonds du logement social et abordable de la Ville de Montréal une somme de 25 000 $ par logement social ou abordable manquant.

En logement social et communautaire, il y a trois type de développeurs possible : l'OMHM, les COOPS et les OSBL. Comment voyez-vous la gestion du développement dans le futur ? Tout à l'air de fonctionner comme il faut au niveau du développement. Malheureusement, dans l'équilibre actuel des finances publiques, tant fédérales, provinciales que municipales, il n'y a pas de ville qui soit assez solide ou autonome pour décider seule de développer des unités de logement social. Les villes doivent être soutenues par le provincial, qui va faire pression sur le fédéral par la suite. Ces gouvernements se rattrapent ensuite ponctuellement dans des programmes très ciblés et qui ne portent que sur un certain volume de logements.

Quel est, d'après vous, le rôle premier de la SHDM ? Êtes-vous d'accord avec la vente des actifs de cet organisme ? Pensez-vous qu'une aide à offrir aux OSBL d'habitation afin de pouvoir acheter les bâtisses de la SHDM est possible ? Nous connaissons tous les dérives de la SHDM et ce sera à la Sûreté du Québec de trouver les raisons pour lesquelles nous en sommes arrivés là. Nous allons mettre sur pied une Agence de développement urbain qui sera chargée du transport et de l'habitation.

La SHDM va intégrer cette instance, qui sera sous ma responsabilité directe si je suis élu maire. Nous créerons cette Agence dans un esprit large, loin de la spécialisation de la SHDM, qui a graduellement été détournée de sa fonction première pour jouer le rôle d'un promoteur privé chapeauté par un conseil d'administration ne relevant même plus du vérificateur ou des élus du conseil municipal. La Ville ne devrait jamais faire de profit avec un immeuble qu'elle vend à un OBNL lorsqu'elle n'a pas eu à en dépenser pour l'acquérir, par exemple dans le cas de non-paiement de taxes.

On sait que la pauvreté est considérable à Montréal et que l'itinérance est de plus en plus présente dans l'espace public. Quels sont vos engagements pour contrer cette situation ? Nos bureaux sont situés dans un périmètre où l'on retrouve à quelques centaines de mètres l'Accueil Bonneau, la Mission Old Brewery, la Maison du Père et les urgences de l'hôpital St-Luc. Je ramasse régulièrement des préservatifs ou des seringues et il m'est impossible de sortir du métro sans avoir à faire à un itinérant. Moi, j'ai appris à vivre avec : il faut faire sa petite part de citoyen. Quand il y a un préservatif, tu le ramasses ; tu n'appelles pas les journalistes pour faire un article supplémentaire qui va *blaster* Montréal.

Nous sommes en rupture face aux orientations des 20 dernières années car nous voulons enclencher une nouvelle tendance d'évolution pour Montréal. Nous allons mettre en place des mesures de réinsertion sociale à l'intention des itinérants en accordant une aide financière accrue aux organismes qui leur viennent en aide. Nous allons aussi établir un mécanisme de collaboration entre le service de police et ces organismes afin d'éviter la judiciarisation des personnes itinérantes, qui ne sert strictement à rien. Les groupes venant en aide aux personnes itinérantes auront un financement plus stable.

Enfin, nous allons créer un programme récurrent pour protéger et restaurer les maisons de chambres et les pensions pour en faire des lieux d'habitation accessibles pour la population itinérante.

Élections Municipales :

Entrevue avec Louise Harel, du parti Vision Montréal

Quelle est votre vision du logement social et communautaire et quels sont vos engagements en la matière ? Québec a lancé le programme AccèsLogis Québec en 1997. J'ai administré ce dernier dès 1998, qui, compte tenu du retrait du gouvernement fédéral en 1994, avait pour rôle de financer le développement de logement sociaux et communautaires. C'était le seul gouvernement à financer un programme de logement social au pays. Par la suite, j'avais lancé un projet de protocole d'entente entre le MSSS et la SHQ afin de garantir que l'investissement ne se fasse pas que dans le béton mais aussi dans le soutien communautaire.



Il n'y a malheureusement pas de politique comme telle qui garantisse le financement du soutien communautaire de façon récurrente lorsque de nouvelles unités de logements sont implantées. Il est impérieux de convaincre Québec et Ottawa de fournir le financement nécessaire au soutien communautaire pour les projets d'habitation sociale à clientèles spécifiques tels que personnes âgées en perte d'autonomie, santé mentale ou itinérance. Nous allons également maintenir les investissements actuels favorisant l'accession à la propriété privée des ménages, particulièrement pour les familles. Nous ferons des démarches nécessaires auprès du provincial et du fédéral afin de maintenir le financement en rénovation de logements. Enfin, nous allons favoriser le développement d'habitats plus écologiques.

Quel rôle spécifique pourrait jouer la grande Ville pour favoriser le développement de logement communautaire dans tous les arrondissements de l'île ? Allez-vous « donner des dents » à la stratégie d'inclusion qui, à ce jour, n'est qu'incitative ? Il y a de grandes concentrations de logements sociaux et communautaires dans certains arrondissements tels que le Sud-Ouest, Ville-Marie ou encore Mercier-Hochelaga-Maisonneuve tandis qu'à Saint-Léonard ou Outremont, il y en a très peu, voire pas du tout. La Ville de Montréal a fait ce vœu pieu de stratégie d'inclusion qui n'est pas soutenu par son inclusion dans la Charte de la Ville. Comme députée de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, j'ai pris sur moi de soutenir l'intégration de 30% de logements sociaux et communautaire dans chaque projet de grande envergure [dans l'arrondissement]. Il y a eu, certes, de la réticence au début mais les différents milieux se sont joints par la suite pour soutenir cette démarche. Pour assurer une mixité harmonieuse, il nous apparaît important de produire de nouvelles unités d'habitation sociale pour favoriser l'insertion sociale des populations qui vivent des situations d'exclusion et de pauvreté. La municipalité devra s'assurer de donner les moyens nécessaires pour permettre une cohabitation harmonieuse des populations en terme de locaux ou encore de dispositifs d'animation sociale. Ces changements survenant dans le quartier doivent prendre en compte le point de vue des populations locales afin de s'assurer qu'elles ne soient pas victime des projets de revitalisation urbaine.

Comme Ministre d'État aux Affaires Municipales et à la Métropole, j'ai introduit dans le financement des organismes la contribution provenant de l'ensemble des ville membres de la CMM afin de soutenir celles qui développaient du logement social. Ainsi, ces derniers se sont mis à développer du logement social étant donné qu'ils participaient au financement de cette contribution globale aux membres. Je donnerai des dents à la stratégie d'inclusion dans le cadre de grands développements urbains privés en habitation. Il y aura un *désincitatif* si des développeurs privés refusent de consacrer une partie de leurs unités à l'habitation sociale.

En logement social et communautaire, il y a trois type de développeurs possible : l'OMHM, les COOPS et les OSBL. Comment voyez-vous la gestion du développement dans le futur ? L'OMHM a pu développer du logement abordable suite à l'entente que j'ai signée avec Ottawa en 2001. N'oublions pas que le Programme Logement Abordable est pancanadien et qu'il a été ajusté aux problématiques de Toronto. C'est pour cela que les loyers des logements abordables sont quasiment inabordables pour les Montréalais. Cependant, ce programme a rendu service aux aînés autonomes et c'est moi qui ai confié la responsabilité aux OMH de développer ces unités. Dans le logement, il n'y a pas qu'une typologie, les besoins sont diversifiés. Le logement coopératif est une forme de propriété. Je suis favorable aux coopératives car elles fidélisent les familles dans les quartiers et favorisent une implication communautaire importante. Quand on est propriétaire, même collectivement, on va s'impliquer pour lutter contre les problèmes que l'on rencontre au lieu de déménager. Enfin les OSBL, répondent à une demande spécifique de personnes qui sont plus en difficulté pour administrer, même collectivement, leur milieu de vie. Le développement devra se faire par une approche territoriale concertée.

Quel est, d'après vous, le rôle premier de la SHDM ? Êtes-vous d'accord avec la vente des actifs de cet organisme ? Pensez-vous qu'une aide à offrir aux OSBL d'habitation afin de pouvoir acheter les bâtisses de la SHDM est possible ? La SHDM est redevenue para municipale récemment. Des péripéties l'auront éclaboussé mais je crois en cet organisme et en la nécessité de l'intervention dans le marché de l'habitation locative ou en copropriété. Je suis partisane que la SHDM soit un levier financier important. Pouvoir transférer la gestion, voire la propriété, de certaines bâtisses aux OSBL est une bonne idée.

Les OSBL utilisent des programmes gouvernementaux pour pouvoir se développer. Les bâtisses de la SHDM ont elles-mêmes été achetées avec des deniers publics. Cela ne revient-il pas à acheter la bâtisse à deux reprises ? Je pense que le réinvestissement des argents gagnés avec la vente de ces actifs doit permettre de développer d'autres unités qui resteront dans le domaine public : cela se justifie. Par contre, si cela était vendu au marché privé, cette entrée d'argent sera à remettre en question.

On sait que la pauvreté est considérable à Montréal et que l'itinérance est de plus en plus présente dans l'espace public. Quels sont vos engagements pour contrer cette situation ? Certains arrondissements comptent une forte population qui vit sous le seuil de pauvreté. Cela peut aller jusqu'à 45% et c'est l'augmentation des loyers qui a appauvri ces gens. Même s'il y a eu une diminution du nombre de personnes pauvres, ceux qui le restent le sont plus qu'auparavant. J'ai participé à la commission parlementaire sur l'itinérance, dont les recommandations devraient être publiées bientôt. Je suis convaincue que le nœud de toute politique de réintégration est l'habitation : le logement est le début d'une sécurisation de la personne. Ceci lui permet de faire par la suite des démarches et cela vaut autant dans la problématique de la violence faite aux femmes et aux enfants que dans l'itinérance.

Élections Municipales :

Entrevue avec Louise O'Sullivan, de Parti Montréal Ville-Marie



Quelle est votre vision du logement social et communautaire et quels sont vos engagements en la matière ? Il faut créer des programmes pour les gens dans le besoin. La majorité des gens sont propriétaires de condos ou de maisons et la proportion de locataires est bien plus petite. Nous proposons donc d'accompagner cette population pour être propriétaire et de faire un investissement à long terme.

Nous encourageons fortement la personne à investir et à établir une certaine appartenance à son quartier car lorsque l'on est propriétaire, on veut améliorer notre quartier, le coin où l'on vit. Une personne doit démontrer de la volonté et une certaine responsabilité envers ses moyens financiers. C'est sûr qu'une personne qui vit avec le bien-être social va avoir de la difficulté à justifier un historique très stable, mais si nous travaillons sur un programme avec les trois paliers de gouvernement, cela peut donner aux personnes vivant sur le bien-être social l'envie de retourner sur le marché du travail. Ils ne sont pas tous de deuxième et troisième génération. Le travail est la première condition pour avoir un toit sur la tête.

Quel rôle spécifique pourrait jouer la grande Ville pour favoriser le développement de logement communautaire dans tous les arrondissements de l'île ? Allez-vous « donner des dents » à la stratégie d'inclusion qui, à ce jour, n'est qu'incitative ? Il faut donner le goût aux gens de découvrir d'autres arrondissements, sinon les quartiers pauvres vont rester pauvres. Je connais très bien le district de Verdun, j'habite l'île des sœurs. Il y a des logements qui sont abordables, à 600$ ou 700$ et il y a de très belles résidences qui sont des fois mieux entretenues que certaines sur l'île des sœurs. Nous faisons partie d'une grande famille à Montréal. Les gens peuvent avoir accès à des logements partout sur l'île, par exemple Lasalle, Verdun et pas juste Hochelaga-Maisonneuve.

J'ai été pour l'inclusion de logements sociaux à tous les niveaux, même si ce sont des condos assez huppés, réservés à une certaine clientèle. Si je suis élue maire, je pourrai rendre la stratégie obligatoire mais avec sagesse. On se retrouve avec des frais de condos très élevés. Par exemple, si vous achetez un condo à 200 000 $ et que vous vous retrouvez à payer plus que votre hypothèque en frais de condos, vous avez un problème.

En logement social et communautaire, il y a trois type de développeurs possible : l'OMHM, les COOPS et les OSBL. Comment voyez-vous la gestion du développement dans le futur ? Quand on prend un dossier en main, il faut tenir compte de la situation de l'économie. À ce jour, les investissements des 5 ou 10 dernières années laissent beaucoup à désirer car des gens ont développé des logements qui ne sont pas occupés car ils n'ont pas l'argent pour les louer ou les acheter.

Puisque l'on est élu pour 4 ans, il faut travailler dans le contexte économique de cette période. Les enjeux changent au fil des années. Si je suis élue, j'hériterai d'un budget que je n'ai pas voté. Je ne pourrai pas faire de promesses farfelues, je suis intègre. Je veux faire évoluer le sort des Montréalais, dont j'aurai la responsabilité d'être le leader. Nous allons d'abord travailler dans le contexte du premier budget et après ça on va travailler une vision pour les 8 prochaines années. [Cette stratégie permettra de faire la transition avec l'autre administration si Mme O'Sullivan n'est pas réélue pour un second mandat.]

Quel est, d'après vous, le rôle premier de la SHDM ? Êtes-vous d'accord avec la vente des actifs de cet organisme ? Pensez-vous qu'une aide à offrir aux OSBL d'habitation afin de pouvoir acheter les bâtisses de la SHDM est possible ? J'en étais secrétaire-trésorière pendant trois ans. M. Tremblay a jugé bon de regrouper la SHDM et la SDM, ce que je ne juge pas très sage. Je n'ai pas du tout apprécié la façon dont la SHDM a été gérée. Regardez le scandale avec M. Fillion, qui était le bras droit de M. Tremblay. Il a mis quelqu'un dans le dossier sans le surveiller de façon proche.

Quand on a une vision large pour faire avancer des dossiers et des stratégies, on a intérêt à garder nos actifs, à les convertir et à trouver des partenaires qui ne sont pas automatiquement de gros développeurs mais qui ont des intérêts particuliers pour desservir une population mixte à Montréal. Ceci est un projet gagnant-gagnant, nous devons donner des cordes à ces gens pour que la Ville ne perde pas et que les groupes soient accompagnés.

On sait que la pauvreté est considérable à Montréal et que l'itinérance est de plus en plus présente dans l'espace public. Quels sont vos engagements pour contrer cette situation ? Nous avons besoin de centres de jour. Nous avons hérité en grande partie d'un problème provincial : ils ont mis à la porte des gens qui étaient traités dans les hôpitaux pour des maladies mentales. Ils ne sont pas tous des malades mentaux, au contraire. Ils ont besoin d'être accompagnés avec des médicaments. Il faut accompagner ces gens : on soutient des organismes comme la Mission Bon Accueil, la Mission Old Brewery : il reste que ces gens sont mis a la porte le matin et qu'ils traînent dans les rues au lieu de les héberger et de leur offrir des activités pendant la journée.

Nous avons une responsabilité de crier haut et fort au provincial de nous accompagner pour avoir des maisons pour occuper ses gens ou créer des logements avec de l'accompagnement. C'est une clientèle particulière, elle n'est pas que pauvre. Elle a besoin d'accompagnement, il y a un triage à faire. Ces gens ont besoin d'être accompagnés à long terme. Pensez-vous qu'une personne qui est accompagnée pendant six mois ou un an sera disciplinée ? Il y a des gens qui ont besoin de la discipline toute leur vie. Ce sont des logements à long terme avec accompagnement médical [qu'il faut développer]. Il y a une organisation où l'intervenante sociale donne les médicaments aux personnes le matin. Ils ont besoin de ça et cela ne se rectifiera pas avec le temps.

Il y a des personnes qui sont en prison qui ne veulent jamais sortir de la prison parce qu'ils aiment être encadrés. C'est comme un oiseau qui a ses ailes, qui veut voler : il faut le laisser voler mais il y a des gens qui ne veulent pas. Ces gens là doivent rester parce qu'ils deviennent un problème très lourd pour la société. Ils traînent dans les parcs, c'est vraiment très triste et personne ne prends ça au sérieux et à cœur. Est-ce qu'il existe des hébergements qui seront capables d'accommoder une personne avec ses quatre chiens ?

Élections Municipales :

Entrevue avec Gérald Tremblay, du parti Union Montréal

Quelle est votre vision du logement social et communautaire et quels sont vos engagements en la matière ?



Lorsque nous sommes arrivés au pouvoir en 2001, il y avait un taux d'inoccupation des logements de l'ordre de 0,5%. Si nous n'avons pas un taux d'inoccupation de 3%, il y a préjudice au logement . Le locataire n'a pas de pouvoir de négociation et il n'y a pas assez de logements : le propriétaire peut donc demander des conditions qui sont plus onéreuses. Nous avons construit 10 000 logements sociaux et 15 000 logements abordables. Aujourd'hui, il y a un certain équilibre au niveau du logement abordable mais il y a encore un besoin en logements sociaux : 22 000 personnes attendent encore.

Beaucoup de logements existants sont insalubres. Cela était une priorité de notre administration : nous avons fait plus de 4 000 inspections pour identifier ces logements et prendre les moyens nécessaires pour encourager les propriétaires à les rénover. Évidemment, en ce qui concerne les propriétaires délinquants, nous avons pris des gestes plus sérieux. À titre d'exemple, le projet Place l'Acadie est présentement en démolition. Nous avons relocalisé les locataires et allons reconstruire des logements, en priorité des logements sociaux et des unités pour les familles.

En ce qui concerne les HLM, il y a un besoin de rénovations importantes. Il y a eu un retard dans l'entretien tant au niveau des aires communes que des logements ou des équipements collectifs. Québec a débloqué 160 Millions $ pour rénover et apporter des améliorations aux HLM.

Quel rôle spécifique pourrait jouer la grande Ville pour favoriser le développement de logement communautaire dans tous les arrondissements de l'île ? Allez-vous « donner des dents » à la stratégie d'inclusion qui, à ce jour, n'est qu'incitative ?

Nous n'avons jamais voulu ghettoïser des gens et les regrouper comme cela a été fait dans certains endroits. Nous voulons que dans tous les projets, où cela est possible bien entendu, intégrer 15% de logements sociaux et 15% de logements abordables. Aujourd'hui, dans l'ensemble des projets, mais pas nécessairement dans chaque projet, nous atteignons 34%.

Il y a beaucoup d'arrondissements où c'était plus difficile d'inclure des logement sociaux et on en convient. L'arrondissement de Verdun est un bon exemple. Ce dernier avait pris l'engagement de construire 500 unités et finalement, il y a eu des préoccupations au niveau des terrains contaminés ou des fouilles archéologiques. L'objectif est [de développer du logement social] dans l'ensemble de l'île de Montréal mais également dans la Communauté Métropolitaine car le logement social est payé par la CMM : ce n'est pas juste un problème Montréalais. Très souvent, la communauté disait avoir des besoins à Laval, Longueil ou Terrebonne. Si le passé est garant de l'avenir, nous sommes l'administration qui est la plus crédible pour continuer à accompagner les personnes dans le besoin.

Il y a des projets où c'est plus difficile [d'obliger les promoteurs à se plier à la stratégie d'inclusion], par exemple, la Gare Viger. C'était impossible, dans ce contexte là, qu'il y ait des logements sociaux ou abordables. Mais on a demandé qu'un montant d'argent, 750 000$, soit donné. Cela nous a permis d'avoir un incitatif financier dans le projet de Radio-Canada, par exemple. On ne se sent pas, à ce moment-ci, obliger les promoteurs à se plier à la stratégie d'inclusion : cela se fait sur une base volontaire et quand cela est possible.

En logement social et communautaire, il y a trois type de développeurs possible : l'OMHM, les COOPS et les OSBL. Comment voyez-vous la gestion du développement dans le futur ?

Aucun HLM n'a été construit depuis 1994. Le problème dans les HLM n'est pas juste le besoin de rénovation. C'est aussi un besoin d'accompagnement et de services communautaires.

On a une stratégie qui est en marche maintenant. En 2001, c'était difficile car il fallait identifier les terrains à décontaminer et les bâtiments à convertir. Tout cela s'est fait avec l'aide des groupes de ressources techniques. Aujourd'hui, nous sommes en vitesse de croisière : nous n'avons plus besoin de réinventer la roue. Les projets sont nombreux et cela implique que le gouvernement du Québec doit renouveler ses aides pour avoir 1 250 unités par année. On aimerait en avoir plus, mais nous devrions faire au moins 5 000 unités de logements [lors du prochain mandat].

Quel est, d'après vous, le rôle premier de la SHDM ? Êtes-vous d'accord avec la vente des actifs de cet organisme ? Pensez-vous qu'une aide à offrir aux OSBL d'habitation afin de pouvoir acheter les bâtisses de la SHDM est possible ?

Le rôle de la SHDM est de continuer à favoriser le développement d'unités d'habitation. En 2005, une décision a été questionnée par la FOHM pour la vente de certains actifs à Rivière-des-Prairies, avec raison. Partant de là, il n'y a pas un geste de cette nature qui va être posé sans consulter la FOHM. Vous êtes un partenaire à part entière et si jamais il fallait se départir de certaines unités, nous le ferons après consultation avec la FOHM et après avoir donné la priorité aux OSBL ou aux COOPS. Il y a tellement d'effort qui ont été fait par la SHDM pour développer des unités sociales et abordable et de permettre l'accès à la propriété. L'idée est d'avoir un patrimoine à bien entretenir : on ne veut pas le diminuer mais l'augmenter.

On sait que la pauvreté est considérable à Montréal et que l'itinérance est de plus en plus présente dans l'espace public. Quels sont vos engagements pour contrer cette situation ? En 2001, il y avait un manque de logements et il y avait une crise au niveau de l'itinérance. Une des raisons pour lesquelles je suis en politique, c'est justement pour m'assurer qu'il n'y ait pas une personne itinérante qui ne puisse pas avoir accès à un refuge. D'où l'importance de continuer à soutenir les refuges tels que la Mission Old Brewery, la Maison du Père, la Rue des femmes, l'Accueil Bonneau et le Chaînon.

Une personne qui veut avoir accès à un refuge peut le faire. Nous comprenons bien que des personnes n'aiment pas la discipline d'un refuge ou que ce n'est pas la solution, même à court terme. C'est une solution de dépannage. La seconde phase que nous voulions est qu'il y ait une permanence. Nous avons donc développé de l'hébergement puis nous avons aidé au développement du logement social.

Enfin, la personne sort graduellement de la rue, s'en va dans une chambre avec soutien communautaire. Après cela, elle va dans un logement social et ensuite, idéalement, un logement abordable et/ ou l'accès à la propriété. Nous avons toute une philosophie d'intervention qui concerne au premier point la pauvreté.

Participation citoyenne :

Suggestions de questions à poser aux candidat-e-s

Cette campagne électorale est l'occasion de donner aux candidat-e-s le pouls de ce qui se passe sur le terrain. De ce fait, nous vous conseillons d'aller à la rencontre des candidats et de discuter avec eux. Vous pourrez aussi, si vous le souhaitez, leur poser de multiples questions. Afin de vous aider à y voir plus clair, voici quelques suggestions :

- *Le logement est-il un droit pour vous ? Est-ce que l'arrondissement prévoit développer des unités de logement social et communautaires ? Ces unités seront-elles dédiées à des populations spécifiques ou seront-elles disponibles à toutes les personnes financièrement démunies ?*
- *Dû au manque chronique de places d'hébergement, la santé met une pression considérable sur le milieu du logement social afin de s'accaparer ses unités pour combler ce manque, et ce, au détriment de notre véritable mission. Comment garantir que le logement demeure du logement pour tous?*
- *Quel est votre plan d'action pour stopper la spéculation du marché privé et éviter de transformer le centre-ville en une zone commerciale ?*
- *Plusieurs grands projets n'ont pas eu à se plier à la stratégie d'inclusion. Avez-vous l'intention de l'inclure dans la Charte de la Ville ? Si non, quels moyens allez-vous utiliser ?*
- *Prévoyez-vous des actions pour répondre au problème de l'itinérance et de la pauvreté à Montréal ?*

Participation citoyenne :

Les élections municipales : mode d'emploi

Quand auront lieu les élections municipales ?

Le dimanche 1er novembre 2009. Les bureaux de vote seront ouverts de 10 h à 20 h. Si vous prévoyez être absent ou incapable d'aller voter le jour du scrutin, vous pouvez voter par anticipation. Celui-ci aura lieu le dimanche 25 octobre. Les bureaux de vote par anticipation seront ouverts de midi à 20 h.

Comment voter ?

Pour voter le jour du vote par anticipation et le jour du scrutin, vous devez présenter une pièce d'identité avec photo, soit votre carte d'assurance-maladie, votre permis de conduire ou votre passe-port Canadien.

Où voter ?

Un avis public vous informera des élections et une carte de rappel sera envoyée à chaque personne inscrite sur la liste électorale. Cette carte contiendra toutes les mentions contenues dans l'avis du scrutin ainsi que le lieu de votre bureau de vote.



Qui peut voter ?

Pour voter aux élections municipales, vous devez être un électeur et être inscrit sur la liste électorale de Montréal :

- *Être une personne physique et majeure;*
- *Être de citoyenneté canadienne;*
- *Ne pas être dans un cas d'incapacité de voter prévu par la loi (sous curatelle ou coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse);*

Il faut également remplir l'une des deux conditions suivantes :

- *Être domicilié sur le territoire de Montréal et, depuis au moins six mois, au Québec;*
- *Être, depuis au moins douze mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise situé à Montréal.*

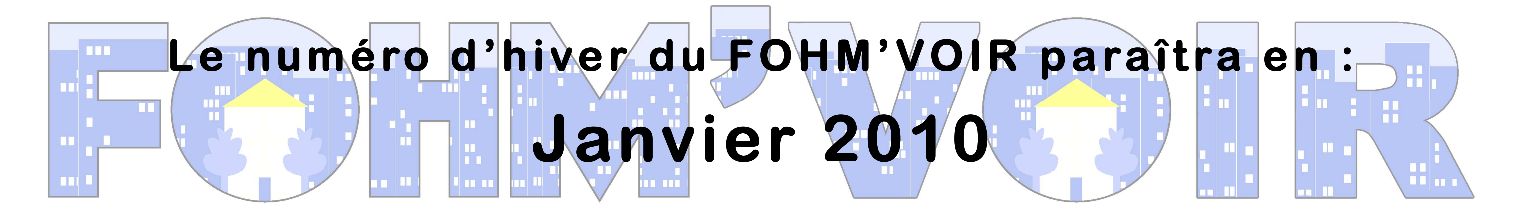
Êtes-vous bien inscrit-e ?

Pour être inscrit sur la liste électorale, vous devez remplir les conditions pour être électeur le 1er septembre de l'année de l'élection. Toute personne qui aura atteint 18 ans le jour du scrutin a aussi le droit d'être inscrite sur la liste électorale.

ATTENTION : Vous votez plusieurs fois !

Vous devrez votez 2, 3 ou 4 fois selon l'arrondissement où vous votez car cette élection vise à combler les postes suivants :

- *Maire de la ville;*
- *Maire d'arrondissement;*
- *Conseillers de la ville;*
- *Conseillers d'arrondissement.*



Le numéro d'hiver du FOHM'VOIR paraîtra en :

Janvier 2010